**QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LA SAISON 2023 (MINEURS)**

NOM :

PRENOM :

  **Depuis l'année dernière:**

 • Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

 • As-tu été opéré(e) ?

 • As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

 • As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

 • As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

 • As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

 • As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

 • As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

 • As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

 • As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

 • As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

 • As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

 **Depuis un certain temps (plus de 2 semaines):**

 • Te sens-tu très fatigué(e) ?

 • As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?

 • Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

 • Te sens-tu triste ou inquiet ?

 • Pleures-tu plus souvent ?

 • Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

 **Aujourd'hui:**

 • Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

 • Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

 • Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

 Questions à faire remplir par tes parents:

 • Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

 • Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

 • Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)

 **NB :** Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié, ou du responsable légal pour un mineur. **Si une réponse est positive, vous devez faire établir un certificat médical de non contre-indication de l’athlétisme en compétition.**